

Les accueils collectifs de mineurs (ACM), acteurs éducatifs incontournables de leur territoire

Compétence de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) offrent un maillage complet du territoire régional, avec près de 1300 structures en Aquitaine.

Qu'est-ce qu'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM)?

Un ACM est une structure qui accueille des enfants (dès 6 ans jusqu'à leur majorité) pendant leur temps libre (périscolaire, extrascolaire, vacances).

Structures de loisirs éducatifs, les ACM sont des acteurs éducatifs au même titre que la famille ou l'école¹.

« Intégrés à leur territoire, ils sont, pour les jeunes publics, un lieu d'éveil à ce qui les entoure, un lieu d'expérimentation, propices à l'apprentissage du choix et à l'exercice de la citoyenneté. L'ouverture au monde et à l'environnement y relève d'une attitude éducative générale »¹.

Les ACM mettent au cœur de leurs projets **l'apprentissage de la vie collective** et la pratique d'activités diversifiées (sportives, culturelles, artistiques,...), afin de vivre ensemble des moments de découverte et de prise d'autonomie.

Comment fonctionne un ACM?

L'organisateur d'ACM peut être une association, une municipalité, et plus rarement un comité d'entreprise ou une entreprise.

Chaque ACM définit **un projet éducatif** qui est un document co-écrit entre tous les acteurs et validé par le Comité d'Administration de la structure. Cet outil permet de détailler les valeurs que la structure souhaite défendre et les pratiques éducatives appliquées auprès des enfants. On y retrouve le plus souvent des thèmes tels que la laïcité, l'autonomie de l'enfant, la citoyenneté... Ce projet éducatif s'inspire autant que possible du projet local de la commune où la structure est implantée.

Autre outil des ACM, **le projet pédagogique** permet d'inscrire les actions dans les grandes valeurs éducatives. Il est défini par l'équipe éducative de la structure et répond aux attentes du projet éducatif par des moyens et des pratiques professionnelles ; par exemple il détaillera les conditions d'accueil des enfants ou bien encore les activités proposées et leur intérêt éducatif....

¹ Livret ressources, L'éducation au développement durable dans les accueils collectifs de mineurs, L'Union Régionale Jeunesse au Plein Air Rhône-Alpes et Le Grand Lyon.

Les ACM, terrain propice d'expérimentation au développement durable ?

Grâce à la diversité des offres (à la journée, à la semaine, pendant les vacances,...) et à leur mission éducative, les ACM concourent à intégrer le développement durable dans leur organisation à travers 2 fonctions :

- La fonction liée à l'accueil :
 - Accessibilité du centre ou des lieux d'activités : transports mais aussi accueil des enfants en situation de handicap
 - Équipement : énergie, matériaux, gestion des déchets...
 - Achats: matériel, fourniture et alimentation
 - Gestion des ressources humaines : participation du personnel au projet éducatif, nature et cadre des emplois,...
- La fonction éducative dans la vie quotidienne et dans les activités :
 - Dans le rapport à soi : santé, hygiène, bien-être...
 - Dans le rapport aux autres : relations entre pairs, coopération, solidarité, entraide.
 - Dans le rapport au monde : citoyenneté, responsabilité dans ses choix et ses actes, respect de l'environnement, économie solidaire,...

Les ACM sont de véritables terrains d'expérimentation du développement durable au quotidien auprès des jeunes publics. L'équipe éducative, dans sa mission d'éduquer les enfants à devenir des éco-citoyens, doit penser son projet à la fois dans le choix des activités mais aussi dans la forme qu'elles prendront. Le développement durable dans les ACM se construit donc autour de l'organisation de la vie quotidienne à côté des activités culturelles, sportives et artistiques; œuvrant ainsi à la réflexion des enfants à la fois dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

Projet éducatif des ACM ... Agenda 21 de territoire... Projet éducatif local... Quelle convergence ?

L'Agenda 21 en tant que politique publique vise à investir les sphères politiques et citoyennes dans le champ du développement durable. Il est élaboré et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale, économique et culturelle du territoire.

De nombreux Agenda 21 comportent un volet éducatif se déclinant en actions à destination des enfants et des jeunes.

En parallèle, une politique éducative locale vise à réunir autour d'un projet de territoire les trois institutions qui ont en charge l'éducation de l'enfant : l'école, les ACM et la famille². En déclinant cette politique, le projet éducatif local (PEL) prend la forme d'un plan d'action traduisant les volontés des acteurs locaux pour assumer leurs fonctions éducatives. Les PEL sont pour la plupart animés par les communes.

Pour Philippe Meirieu, chacune de ces institutions a une fonction éducative déterminée : l'enseignement pour l'école, la socialisation pour les ACM et la filiation pour la famille. Voir Repères, Projet éducatif local et projet de la ville.

Schémas: Les accueils collectifs de mineurs à l'épreuve du développement durable³

AGENDA 21 PROJET EDUCATIF TERRITORIAL OU LOCAL Un citoyen responsable et acteur du développement durable, informé et impliqué : Mieux aménager le temps et le rythme des Des actions autour du social, de la santé, de enfants et adolescents la culture et de l'économie Permettre à tous les enfants et les jeunes l'accès aux ressources éducatives et aux Améliorer et valoriser le territoire : urbanisme, déplacements, biodiversité, cadre de vie loisirs Informer sur les risques de nuisances, mieux Encourager les échanges, l'ouverture et la les prévenir, les gérer et les réduire mobilité Sensibiliser et consulter sur la politique du développement durable, élaborer les outils de suivi de l'Agenda 21. PROJET EDUCATIF DU CENTRE DE LOISIRS

Des objectifs éducatifs :

- Favoriser dès l'enfance le développement harmonieux de la personne
- Favoriser dès l'enfance l'accès de la personne à son autonomie
- Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen, de l'éco-citoyen qui se traduit dans le fonctionnement par une mission d'activité et une volonté d'implication des parents, des enfants et des jeunes.

Ces orientations convergentes placent les ACM comme des acteurs à part entière de leurs territoires tant dans les politiques éducatives que dans les politiques de développement durable. Les collectivités et les ACM peuvent, dans ce sens, chercher à croiser leurs ambitions en créant un véritable partenariat dans leurs projets communs. Les orientations, les valeurs, les choix de développement et de gestion, peuvent certainement s'intégrer dans un processus d'Agenda 21, aussi bien dans les démarches préalables (diagnostic, rédaction du projet), que dans la mise en œuvre des actions ou encore dans le processus de concertation des acteurs territoriaux et des citoyens.

Contacts:

GRAINE Aquitaine

05 56 88 19 07 8 rue de l'Abbé Gaillard 33830 Belin-Béliet www.graine-aquitaine.org

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, Aquitaine

05 56 69 38 00 7 Boulevard Chaban Delmas 33250 Bruges http://www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

³ Livret ressources, L'éducation au développement durable dans les accueils collectifs de mineurs, L'Union Régionale Jeunesse au Plein Air Rhônes-Alpes et Le Grand Lyon.